



SOS MCS

31 octobre 2021

Chères adhérentes, chers adhérents,

Suite à la réunion de travail du 22 octobre 2021 sur les thèmes « Tests, passe sanitaire et vaccination », nous avons élaboré avec l'aide précieuse de Virginie, [un questionnaire sur la vaccination](#), dont les buts sont :

- d'éviter la multiplication de tests invasifs et coûteux
- de permettre aux MCS qui ont l'obligation de se faire vacciner, mais qui ne le peuvent pas, de ne pas perdre leur travail
- de pouvoir accomplir les actes indispensables de la vie quotidienne.

Ce questionnaire a pour objectifs :

- De récolter le vécu des MCS, à la fois de l'épidémie de Covid-19 et de la vaccination
- De contacter ensuite les agences régionales de santé (ARS) et les défenseurs des droits (nationale et régionaux)
- De demander avec votre accord, à Maître Lafforgue, l'inclusion du MCS dans la liste jusqu'à présent très réduite des contre- indications vaccinales.

Tout a été mis en œuvre pour que vous puissiez répondre le plus facilement possible. Il sera sous la forme d'un tableau Excel, où vous n'aurez qu'à mettre **le chiffre 1 dans la case choisie**.

Nous l'envoyons sur papier aux adhérent-e-s qui n'ont pas d'ordinateur.

Il s'agit pour vous de répondre **anonymement** à un ensemble de questions. Vos réponses sont précieuses et prendront environ 5 minutes.

Dès réception, nous vous prions d'envoyer votre tableau rempli à l'adresse-mail conçue spécialement pour les questionnaires : questionnaire.sosmcs@gmail.com

La version papier (uniquement pour ceux et celles qui ne peuvent pas envoyer par mail) est à adresser à : Association SOS MCS - Madame Pascale POUPIN - 7 Cours Palmarole - Résidence Europe - 66000 Perpignan

Les résultats en % vous seront communiqués ultérieurement et mis sur le site dans la partie « adhérents ».



SOS MCS

Nous comptons vraiment sur la participation de toutes et tous. En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter. Un grand MERCI !

Voici les questions que vous trouverez dans le questionnaire à télécharger sur le site , rubrique Adhérents - ressources adhérents :

1. Avez-vous été vacciné.e contre le Covid-19 ?
 - *a. Si oui, avez-vous eu des effets secondaires graves immédiats ?
 - *b. Si oui, avez-vous eu des effets secondaires graves retardés ?
2. Quel vaccin vous a été administré pour la première injection ?
3. Quel vaccin vous a été administré pour la deuxième injection ?
4. Avez-vous reçu une troisième injection ?
5. Vous ne souhaitez pas être vacciné.e, parce que vous craignez
 - *a. l'aggravation de votre MCS
 - *b. des effets secondaires graves "
 - *c. l'apparition d'autres problèmes de santé à long terme
6. Avez-vous eu antérieurement des problèmes avec d'autres vaccinations ?
7. Pensez-vous que l'apparition et / ou l'aggravation de votre MCS pourrait être imputable à une ou des vaccinations ? "
8. Avez-vous souffert du Covid ?
 - 8a. Si vous avez souffert du Covid, avez-vous eu des suites de cette infection ?
 - 8b. Souffrez-vous du Covid-long ?
9. Votre médecin vous a-t-il conseillé de vous vacciner contre le Covid ?
10. Votre médecin vous a-t-il conseillé de ne pas vous vacciner contre le Covid ?
11. Avez-vous demandé à votre médecin un certificat de contre-indication à cette vaccination ?
12. Avez-vous obtenu ce certificat de contre-indication à la vaccination anti-Covid ?

Enfin, ci-dessous la réponse de notre ministre de la Santé à nos courriers à ce sujet.

Le forum attend tous les adhérents qui souhaitent échanger sur de nombreux sujets, souvent très pratiques :

<https://sosmcs.fr/forums-sosmcs/> dans la rubrique Adhérents

Informations supplémentaires :

*** Message de M° Lafforgue : "L'audience vient d'être fixée par le Conseil d'Etat au 5 novembre à 9h30.** L'audience est publique même si les places sont limitées. N'étant pas



SOS MCS

avocats au Conseil d'Etat, nous ne pourrons pas plaider ce jour-là mais serons présents, notamment pour écouter la lecture par le rapporteur public de ses conclusions."

Ce serait bien que des adhérent-e-s rejoignent M^e Lafforgue , et la presse, pour un petit reportage ; qui pourrait être présent-e ?

*** Le BREESI** a été élaboré élaboré pour permettre un pré-diagnostic, avant d'envisager de faire le **QEESI**.

Voir sur le site et ci-dessous :

L' auto-évaluation de l'intolérance chimique est un formulaire d'évaluation complet pour évaluer l'intolérance chimique et comprend le BREESI et le QEESI. Ceci est conçu pour les patients à apporter à leurs médecins, ou pour les médecins à donner à leurs patients.

Le Brief Environmental Exposure and Sensitivity Inventory (BREESI) est un test de dépistage en 3 éléments de l'intolérance chimique avec une excellente validité prédictive. C'est un outil utile pour une évaluation rapide de TILT. Idéal pour les évaluations personnelles ou en cabinet médical et les études épidémiologiques.

Le Quick Environmental Exposure and Sensitivity Inventory (QEESI) est un questionnaire validé pour l'intolérance chimique et l'instrument de dépistage le plus largement utilisé disponible pour un usage personnel. Des chercheurs et cliniciens du monde entier utilisent le QEESI pour documenter les symptômes et les intolérances. Les personnes qui utilisent l'IQEE le trouvent utile pour s'auto-évaluer. C'est également un outil utile que vous pouvez apporter à votre médecin pour lui expliquer vos expositions et vos symptômes.

Merci à tous pour votre participation, très cordialement

Christine Malfay-Regnier

PS : n'oubliez pas la réunion de travail "Habitats et MCS", vendredi 29 octobre à 17h30



SOS MCS

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons reçu un mail du Québec, de l'association ASEQ-EHAQ avec laquelle nous travaillons à la mise en place d'une « internationale des chimicosensibles »

Ils souhaitent obtenir le soutien de la communauté internationale pour le MCS ; car un rapport accablant a été déposé par le gouvernement du Québec (Canada), rapport qui nuit à la reconnaissance du MCS.

Ils craignent, à juste titre, que ce rapport cause un préjudice aux personnes atteintes de MCS **non seulement au Canada ou au Québec mais dans le monde entier :**

« L'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) a publié un rapport accablant sur la sensibilité chimique multiple (SCM/MCS). Nous avons créé un formulaire de courriel et **nous vous demandons d'agir et de contacter les responsables** : <https://aseq-ehaq.ca/agir/>

La SCM/MCS est un handicap protégé par la Loi canadienne sur les droits de la personne (2007). Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de Statistique Canada, plus d'un million de Canadiens ont reçu un diagnostic médical de MCS (ESCC, 2016, ESCC, 2020), 72 % de cette population étant des femmes et près de 50 % des personnes âgées (ESCC, 2020).

Les mêmes produits chimiques qui sont impliqués dans le réchauffement climatique, sont également des acteurs clés dans la sensibilisation et le déclenchement de la SCM/MCS. Les conséquences de la négation du changement climatique sont maintenant visibles, et cela se voit aussi dans la négation des produits chimiques qui conduisent à la sensibilisation à la SCM/MCS. Plus d'un million de personnes atteintes de ce handicap sont en danger, et un nombre encore plus grand développera ce handicap à cause de ce rapport.

Le déni de la SCM/MCS se situe à l'intersection de l'égalité des sexes, de la durabilité et de l'accessibilité. Il est essentiel que nous fassions savoir que le gouvernement



SOS MCS

doit prendre des mesures afin d'éliminer les obstacles à l'accessibilité pour cette population handicapée.

Pouvez-vous SVP continuer à partager le lien qui suit pour les aider à joindre le plus de gens concernés par cette maladie ? <https://aseq-ehaq.ca/en/action/>

Plus d'informations : <https://aseq-ehaq.ca/exigez-un-changement-pour-la-scm-mcs-agissez-maintenant-1/>

Contactez les députés : <https://aseq-ehaq.ca/contactez-votre-depute/>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'association

Contact MNA's : <https://aseq-ehaq.ca/en/contact-your-mna/>«

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

Important : n'indiquez pas votre code postal français, il ne serait pas reconnu et vous empêcherait d'envoyer votre soutien

Bon à savoir pour compenser la nouvelle du rapport INSPQ : a été publié dans l'International Journal of Environmental Research and Public Health, le 27 octobre 2021, cet article : « Italian Expert Consensus on Clinical and Therapeutic Management of Multiple Chemical Sensitivity (MCS) »

Consensus d'experts italiens sur la gestion clinique et thérapeutique de la sensibilité chimique multiple (SCM) (pdf 19 pages)

A signaler, un autre article intéressant :

Perte de tolérance induite par les substances toxiques pour les produits chimiques, les aliments et les médicaments : évaluation des modèles d'exposition derrière un phénomène mondial (Dr Claudia Miller -2021- Environnemental Sciences Europe)

"Toxicant-induced loss of tolerance to chemicals, foods, and drugs: assessing the exposure patterns behind a global phenomenon"

Merci pour votre participation rapide !

Très cordialement

Christine Malfay-Regnier